

## Un projet de société pour un nouveau contrat social avec le peuple de Guinée

#### BLOC LIBERAL - Guinée

Siège du Parti : Quartier Yembeya - Commune de Ratoma - Conakry Téléphone : (+224) 669-872-887, 621-917-462, 655-682-371, 631-432-988 BP: 030PB59, E-mail: contact@leblocliberal.org, Site Web: www.leblocliberal.org

#### Chers compatriotes,

Les Guinéennes et Guinéens sont en attente d'un Etat bien gouverné, d'une société de justice et d'un pays lancé réellement sur le chemin du développement. Comme pays, nous sommes confrontés à des crises politiques, économiques, sanitaires et sociales; à l'échec perpétuel d'un système global qui a toujours démontré ses limites.

Malgré les richesses et le potentiel du pays, le bien-être des Guinéens demeure une utopie. Rien n'a véritablement changé depuis l'accession du pays à l'indépendance. La pauvreté perdure en Guinée. Le champ politique est transformé en un lieu de division de tous genres, de mensonge et de manipulation. Notre République, retranchée derrière les grands principes, affiche son impuissance à résoudre les problèmes structurels de base de la nation. L'action publique est en contradiction avec l'évolution de notre société et du monde. C'est aussi cela qui explique l'augmentation des inégalités et la montée de l'extrême pauvreté et du chômage qui frappe plus de la moitié de notre jeunesse.

C'est pourquoi, le Bloc Libéral (BL) propose un projet de société dans le cadre d'un nouveau contrat social avec le peuple de Guinée. Notre projet de société s'articule autour de trois axes essentiels. D'abord, une gouvernance reformulée fondée sur deux approches: premièrement, une décentralisation véritable du pouvoir, accompagnée par le transfert des ressources (humaines, matérielles et financières) nécessaires à la prise en charge, par les populations, à la base et; deuxièmement, le renforcement, au niveau ouest africain, de l'espace politico-économique, social et militaire. Cette gouvernance ainsi reformulée promouvra une société de justice et de respect fondée sur les droits et les devoirs pour tous les citoyens de la République. Ensuite, une croissance économique forte, par un programme de développement économique soutenu et de redressement, fondée sur une politique industrielle active et une agriculture innovante. Et enfin, le renforcement et la création des services sociaux de base et des infrastructures de soutien au développement. Ceci permettrait aux citoyens de contribuer efficacement aux décisions et aux actions de transformation de notre pays. Le Bloc Libéral entend mettre au cœur de son action la construction d'infrastructures énergétiques à travers la maitrise de l'eau et des forces éolienne et solaire

Les choix que nous faisons, pour la Guinée et avec les Guinéens, sont une affaire de tous. C'est pourquoi, conscient de notre responsabilité collective, Nous lançons un appel aux filles et fils de la Guinée à rejoindre le Bloc Libéral pour bâtir ensemble une nouvelle Guinée qui redonne du sens et de l'espoir aux Guinéens.

Très cordialement!

Faya L. Millimouno Président du Bloc Libéral

#### Un Constat lucide et franc

Depuis 1958, la Guinée n'a pas seulement changé de régime mais elle a aussi changé d'hommes et de politiques. Tous ces changements ont presque eu le même regard sur notre pays, notre société et nos communautés.

Ces différentes politiques ont toutes eu des conséquences directes sur la vie quotidienne des Guinéens et sur leur destin collectif. Elles ont causé et entretenu des crises majeures de gestion sociale dont: la dictature, l'ethnocentrisme, le régionalisme, l'injustice, le mépris pour l'autre, la corruption, la banalisation de la vie humaine, le chômage accrue, et la violation des libertés fondamentales.

Ces faits, caractéristiques de notre société, ont engendré des conséquences sur les institutions républicaines, sur la gouvernance et la démocratie. Ils ont aussi eu des conséquences sur le rôle de l'école et l'instruction, l'économie et le pouvoir d'achat, les modes de vie et la sécurité des citoyens, la santé et le bien-être général des populations. Ils ont aussi affecté l'équilibre interne de la Guinée, en tant que nation, mais aussi son rôle dans le cadre des coopérations régionale, continentale et mondiale.

Malgré le potentiel de richesses du pays, la pauvreté perdure en Guinée et le bien-être des Guinéens est loin d'être atteint. Rien n'a fondamentalement changé depuis l'accession du pays à l'indépendance. Le champ politique est transformé en un lieu de division de tous genres, de mensonge et de manipulation. L'ethno stratégie, le communautarisme et le régionalisme sont devenus des méthodes de conquête et d'accaparement du pouvoir. Les injustices et les inégalités sont nombreuses. En plus, ce qui ne s'est jamais amélioré, c'est notre système administratif, notre mode de fonctionnement collectif et nos régimes politiques défaillants. Bref, la gestion publique est déficiente et incapable de régler les problèmes et de proposer une vision claire au peuple de Guinée. Ce fait, entre autres, est à l'origine du discrédit de l'action politique, de la défiance à l'égard de l'Etat, et du sentiment d'impuissance publique. La philosophie de l'action publique n'est plus en harmonie avec l'évolution de notre société et du monde. De ce fait, notre administration est à réinventer. Car notre République, malgré son repli derrière des grands principes, affiche son impuissance à résoudre nos problèmes structurels et sociétaux.

#### Rupture pour un nouveau contrat social

Nous devons avoir un regard et un esprit critique sur notre passé collectif. Nous voulons rompre avec nos faiblesses pour mieux valoriser nos atouts. Nous voulons rompre avec nos complaisances pour mieux défendre nos valeurs. Nous voulons rompre avec les théories irréelles et les méthodes médiocres, pour mettre en place des solutions réalistes et efficaces pouvant régler les problèmes des Guinéens. Nous voulons rompre enfin avec les contrevérités qui sont le fondement de la politique en Guinée et qui catalysent les injustices. C'est pourquoi le BL pense qu'il nous faut engager des actions innovatrices pendant les années à venir. Le temps du monopole de prise de décisions qui affecte le peuple, et celui de mauvaises pratiques politiciennes et de l'ethno-stratégie est révolu. Le temps du mépris de l'autre, de la corruption, de l'impunité et de l'injustice est également révolu. Il est maintenant temps de faire valoir le mérite, la compétence et la justice pour tous.

#### La Guinée peut et doit se développer

La Guinée possède de nombreux atouts pour son développement: la richesse de son sol et de son sous-sol, ses terres arables pour son agriculture et son élevage, et ses ressources humaines compétentes et diversifiées. Mais aussi et surtout son intelligence collective, ses capacités de création et ses talents nombreux permettraient de sortir le pays de son marasme actuel.

Le manque de vision réaliste, de projet de société pragmatique et de programme de gouvernance efficace a réduit la politique à l'ethno-stratégie et au régionalisme en Guinée. Ceci a donné lieu à l'instrumentalisation des masses et à la culture de la grande corruption qui ont engendré la misère extrême qui caractérisent la Guinée d'aujourd'hui.

Nous pouvons encore rattraper notre retard, repartir du bon pied, nous mettre à l'heure du monde, redonner un espoir à chaque Guinéen, retrouver un développement durable pour tous.

C'est dans le but de déclencher le véritable décollage du pays, de satisfaire les besoins d'unité et de prospérité du peuple de Guinée, de centrer le débat politique sur les valeurs et les principes démocratiques et de doter le pays d'un leadership éclairé, qu'est né le BLOC LIBERAL (BL).

Le BL, qui prône une idéologie libérale, entend sur le plan intérieur:

- promouvoir l'unité nationale ;
- promouvoir la liberté, l'égalité et la justice, par la mise en place d'institutions républicaines fortes et par la séparation réelle des pouvoirs;
- assurer le bien-être de tous les Guinéens à travers un ambitieux programme de développement économique, socio-culturel et de promotion de l'initiative privée;
- garantir la sécurité des citoyens et de leurs biens;
- promouvoir la transparence par le renforcement des capacités de contrôle et de lutte contre la corruption et l'impunité;
- encourager la diversification des instruments financiers et limiter le caractère interventionniste de l'Etat.

Sur le plan extérieur, le Bloc Libéral entend, à travers une diplomatie proactive, s'atteler à rétablir l'image de la République de Guinée dans l'arène internationale. Le BL veillera au respect et à l'application des conventions et traités internationaux favorisant la construction d'une nation responsable et respectueuse des droits humains.

Tel est le fondement de notre contrat social. Le Bloc Libéral ambitionne donc de réunir les conditions nécessaires au bien-être durable des Guinéens. Un bien-être qui mobilise tout à la fois les facteurs économiques, sociaux, humains, environnementaux et culturels du développement. L'art et la culture seront à la fois un facteur de réconciliation nationale, mais aussi un facteur de rayonnement du pays tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le projet de société du Bloc Libéral s'articule sur trois axes majeurs:

- Une gouvernance reformulée;
- Des services sociaux de base et des infrastructures de soutien au développement;
- Un programme de développement économique soutenu.

#### **AXE 1: DE LA GOUVERNANCE REFORMULEE**

Le Bloc Libéral propose un nouveau contrat social au peuple de Guinée. Ce contrat inclue la consolidation de l'Etat de droit, de la gouvernance, de la promotion des principes démocratiques et de protection des droits humains. Il vise à créer et à pérenniser un climat social, économique et politique pacifié. Pour mettre en exécution ce contrat, le Bloc Libéral prône la reformulation du modèle de gouvernement en vue d'accroître son efficacité. Celle-ci se fera par sa simplification et sa réduction à travers des réformes constitutionnelles, institutionnelles et de nouvelles législations. La décentralisation sera au cœur du projet de société du Bloc Liberal. Elle sera débarrassée de toutes les tutelles, lointaines ou rapprochées. Elle ne sera soumise qu'au contrôle des lois et des citoyens. Il y aura deux paliers de gouvernement: l'Administration Centrale et l'Administration Locale.

L'Administration Centrale, avec à sa tête le Président de la République et un Vice-président, aura, à travers les différents départements ministériels et leurs agences à l'intérieur du pays, la charge de définir les politiques nationales et de veiller à leur application. Elle veillera également à l'intégrité territoriale et à la défense des intérêts du pays à l'étranger.

L'Administration Locale sera subdivisée en trois niveaux: les quartiers ou districts, les communes et les régions. Chaque district ou quartier sera dirigé par un conseil de district ou de quartier. Chaque commune sera gouvernée par un conseil communal (organe législatif), constitué de représentants élus de chaque quartier ou district; et une administration communale (organe exécutif), dont les membres seront recrutés sur la base de leur compétence et de leur expérience. Au niveau des régions, il y aura un conseil régional (organe législatif), dont les membres proviendront des différentes communes; et une administration régionale (organe exécutif), dont les membres seront recrutés en fonction des compétences et expériences.

Un haut conseil des collectivités sera encouragé comme organe de coordination et de défenses des intérêts des collectivités. L'intercommunalité sera également encouragé en vue de développer des initiatives à haut impact sur les communes.

La défense nationale (l'armée) relèvera du pouvoir central, tandis que la sécurité quotidienne des populations (police) sera gérée par le pouvoir local. En plus de la gouvernance interne, le BL entend œuvrer pour le renforcement, en Afrique de l'Ouest, de l'espace politico-économique, social et militaire.

La gouvernance va également reposer sur la séparation et la complémentarité des trois pouvoirs: exécutif, législatif et judiciaire. L'immixtion de l'un dans les affaires de l'autre sera considérée comme une violation des valeurs de la République.

#### 1. DU POUVOIR EXECUTIF

Le Bloc Libéral s'emploiera à mettre en place le poste de Vice-Présidence pour renforcer celui de la Présidence de la République. Les deux devront être élus sur le même ticket et au suffrage universel direct. La personne candidate à la Vice- Présidence ne sera ni de la même ethnie, ni de la même région que celle candidate à la Présidence. La personne du Président sera le Chef du Gouvernement et aura



un mandat de cinq ans, renouvelable une seule fois. La personne du Vice-Président sera son successeur légal en cas de vacance du pouvoir. Elle aura également un mandat de cinq ans, renouvelable une seule fois.

L'organigramme du gouvernement avec les différents postes ministériels sera prédéfini et adopté par l'Assemblée Nationale comme loi organique. A ce titre, tous les postes ministériels ne dépasseront pas vingt et toutes les nominations ministérielles et celles des hauts cadres de l'Administration Centrale, seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Nationale

#### 2. DU POUVOIR LEGISLATIF

Le Bloc Libéral croit qu'il est nécessaire de procéder à un redécoupage des circonscriptions électorales et cela en fonction de la population. Ceci se fera de sorte que chaque député puisse représenter, à peu près, le même nombre de populations. Les députés seront élus au suffrage universel direct pour un mandat de quatre ans, renouvelable.



Le Président de la République n'aura plus le pouvoir de dissoudre l'Assemblée Nationale. Toutefois, il jouira du droit de veto; qui peut aussi être renversé par un vote des deux-tiers des députés.

#### 3. DU POUVOIR JUDICIAIRE

La complexité actuelle du système judiciaire guinéen prête à confusion. Le Bloc Libéral croit en la nécessité d'harmoniser ce système, et de le rendre plus proche des populations. Dans ce cadre, le BL envisage quatre instances judiciaires: les Justices de Paix, les Tribunaux de Première Instance, les Cours d'Appel, et la Cour Suprême.



Les Justices de Paix – Il y aura une Justice de Paix par Commune. Les juges de paix seront nommés par leur ministre de tutelle, sous réserve de confirmation du Conseil communal

Les Tribunaux de Premières Instances – Chaque région et chacune des cinq communes de la zone spéciale de Conakry seront dotées d'un tribunal de première instance. Les juges de ces tribunaux seront nommés par leur ministre de tutelle, sous réserve de confirmation du Conseil Régional ou Communal (pour la ville de Conakry).

Les Cours d'Appel – Il y en aura une par région naturelle et une pour la zone spéciale de Conakry. Les juges de ces cours seront nommés par le Président de la République et soumis à une confirmation de l'Assemblée Nationale

La Cour Suprême – Composée de cinq juges et ayant en son sein différentes chambres (administrative, constitutionnelle, des comptes, etc.), sera la plus haute instance judiciaire. Elle sera compétente dans tous les domaines et ses jugements seront sans recours. Les juges de la cour suprême seront nommés par le Président de la République et soumis à une confirmation de l'Assemblée Nationale. Ils jouiront d'un mandat à vie.

#### 4. DES INSTITUTIONS REPUBLICAINES

Notre constitution de 2010 n'a jamais été adoptée par referendum. Elle a mis en place des institutions qui sont supposées renforcer notre démocratie, accompagner les actions du gouvernement et assurer la justice. Mais, le constat est que certaines de ces institutions ne répondent pas encore aux attentes des guinéens. Ce sont entre autres la Haute Cour de Justice, la Cour des Comptes, la CENI, etc. Ce constat montre clairement que le fonctionnement de nos institutions pose problème. Il dénote aussi le fait que notre système actuel de gestion des affaires publiques doit être reformulé, en mettant en place un nouvel ordre politique avec des hommes compétents et des institutions fortes.

Conséquemment, les institutions républicaines suivantes qui existent ont besoin d'être maintenues et réorganisées: la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), le Conseil Economique et Social (CES), les Forces de Défense et de Sécurité (FDS), la Haute autorité de l'audio-visuelle (HAAC). En outre, le Bloc Libéral envisage de mettre

en place un Bureau National des Statistiques (BNS), un Institut National de Santé (INS), un Haut-Commissariat aux Droits Humains (HCDH), et un Bureau National d'Investigation (BNI).

La CENI, le BNS, l'INS, le HCDH et le BNI devront être entièrement indépendants avec des administrations techniques autonomes et des représentations sur l'étendue du territoire national. Le CES sera rattaché à la présidence, tandis que les FDS resteront toujours avec leur ministère de tutelle.

# AXE 2 : DES SERVICES SOCIAUX DE BASE ET DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT

Le Guinéen manque des minimums nécessaires à la vie : l'eau potable, un habitat décent, l'électricité, un environnement sain, les voies de communication, etc. De même, l'économie guinéenne souffre du coût élevé des facteurs de production. Le secteur bancaire, depuis sa restructuration, reste plus que jamais exclusivement dominé par des banques commerciales qui s'intéressent plus à la spéculation et au crédit à court terme.

Le BL veut inverser cette situation en garantissant le minimum de standing aux Guinéens, à travers:

- une éducation de qualité pour tous et une formation capable de faire de chaque guinéen un adulte responsable, doté d'esprit d'initiative, ayant le goût de la recherche, capable de s'auto employer, de créer des emplois et de contribuer ainsi efficacement au développement du pays;
- des soins de santé de qualité pour tous les Guinéens et l'éradication du paludisme et des maladies diarrhéiques qui sont les plus grands facteurs de mortalité en République de Guinée;
- un programme de production d'eau potable courante pour tous et un environnement sain;
- une production d'énergie suffisante aussi bien pour les besoins domestiques que pour les besoins industriels;
- La construction d'habitats décents et financièrement abordables pour tous les foyers guinéens;
- La construction d'infrastructures suffisantes de communication (routes, ports, aéroports, chemins de fer, etc.).

#### 1. L'EDUCATION ET LA FORMATION

Le monde entier vit l'économie du savoir depuis des décennies. Une société qui se veut progressiste doit se doter d'outils pour l'éman-



cipation sociale et économique de ses citoyens. C'est pourquoi, en vue de prendre la place qui est la sienne eu égard à son potentiel, la Guinée devra disposer d'une main-d'œuvre qualifiée qui puisse, notamment, répondre aux besoins de son économie et aux exigences du marché mondial de l'emploi.

L''accès à une éducation de qualité, reconnue au niveau international, sera donc une priorité absolue. Cette éducation sera conçue et structurée de manière à préparer des diplômés immédiatement utilisables sur le marché de l'emploi, en Guinée et à l'étranger.

Le BL fera donc des Guinéens une société de connaissances académiques solides et de formation professionnelle excellente. La recherche et l'innovation, qui sont des moteurs de l'accroissement de la productivité et de la compétitivité, feront parties intégrantes des programmes de formations scolaires et professionnelles.

La personne humaine est le premier capital socioéconomique. Il faudra donc prendre à bras le corps la bataille pour la transformation positive des mentalités et des comportements des Guinéens. D'où la nécessité d'une réforme profonde de l'éducation avec comme objectifs, entre autres, l'amélioration du contenu des programmes de science et de technologie. Cela exigera:

- une restructuration profonde et originale du système d'enseignement, de formation et de recherche;
- l'éducation sera obligatoire jusqu'au baccalauréat ;
- la généralisation de l'apprentissage et la liaison école-entreprise;
- l'éradication de l'analphabétisme et de l'obscurantisme, la formation d'un nouveau type de citoyen(ne) par des programmes structurés d'information, d'éducation et de communication utilisant les médias traditionnels et modernes:
- la valorisation des langues nationales et des savoir-faire locaux ;
- la promotion de la recherche fondamentale et recherche appliquée.

#### 2. POLITIQUE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE

Le BL mettra en place un programme de santé adéquat en régulant le secteur. Il se donne pour mission d'assurer la santé et l'hygiène pour tous en mettant en place un système de couverture santé universelle. Il s'agit de: 1) augmenter la capacité d'accueil du système de santé en construisant des hôpitaux et



des centres de santé; 2) améliorer la qualité de la prise en charge des malades dans nos hôpitaux et centres de santé; 3) améliorer les conditions de vie et de travail des médecins et agents de santé; 4) équiper nos hôpitaux et centres de santé; 5) veiller à la pratique de l'hygiène dans nos hôpitaux et centres de santé, et 6) améliorer la capacité de prise en charge de notre système de santé. Les dépenses dans les domaines de la santé et de l'hy-

giène constitueront un pourcentage important du budget national. Aussi, par la création d'un Institut National de Santé, le Bloc Liberal entend mettre l'accent et promouvoir la médecine préventive.



#### 3. POLITIQUE D'EAU POTABLE

Le Bloc Liberal trouve inadmissible que, malgré le potentiel hydrologique de la Guinée, les populations de notre pays manquent d'eau potable courante. La pénurie d'eau potable courante pose à la Guinée de grands défis de santé. Elle est la première cause de mortalité infantile et l'une des principales causes de la mortalité en général. Le BL s'appliquera au développement méthodique d'un système de

production et d'adduction d'eau potable pour répondre aux besoins des guinéens.

### 4. POLITIQUE DES SPORTS, ARTS ET CULTURE

Les sports, l'art et la culture sont des moyens efficaces de renforcement de la convivialité nationale et du rayonnement de notre pays dans la sous-région et ailleurs dans le monde. Malgré cela, les activités de ces secteurs font plus objet de discours de propagande que d'actions concrètes permettant leur développement. Comme conséquence, ces secteurs



souffrent de manque d'infrastructures adéquates et suffisantes par le manque de soutien de la part de l'Etat.

#### Le Bloc Libéral mettra en place :

- une politique de développement des infrastructures de sports et de loisir (les terrains de jeu, les parcs, etc.), aussi bien dans les communes que dans les régions;
- une réorganisation des championnats locaux à tous les niveaux;
- une politique d'accompagnement pour l'entreprenariat dans les domaines des arts et de la culture;
- un véritable institut supérieur des arts et de la culture;
- le renforcement des capacités institutionnelles du Bureau Guinéen du Droit d'Auteurs (BGDA).



#### 5. POLITIQUE DE L'ENERGIE

La principale source d'énergie pour la quasitotalité des foyers guinéens est le charbon de bois. Cela met une pression énorme sur notre couvert végétal qui disparait à un rythme accéléré. La destruction du couvert végétal provoque des changements climatiques aux conséquences désastreuses pour le pays. Le Bloc Liberal veut inverser la tendance. Il compte promouvoir l'exploitation de l'énergie thermique et l'utilisation du gaz naturel

dans les foyers, en lieu et place du charbon de bois. Il entend également mettre au cœur de son action la construction des infrastructures énergétiques, notamment les barrages hydroélectriques, les centrales solaires et éoliennes. Ceci permettra de pourvoir le pays en énergie suffisante aussi bien pour la consommation domestique que celle industrielle.

#### 6. POLITIQUE DE L'HABITAT DECENT ET A COUT ABORDABLE

En 55 ans d'indépendance, la population guinéenne a connu une croissance rapide (de 3

millions en 1958 à plus de 11 millions d'habitants en 2014) et une forte urbanisation. Or toutes les villes du pays sont caractérisées par l'occupation anarchique des terres, le manque d'habitat décent à coût abordable et de services sociaux de base. Ces faits dégradent l'environnement et le cadre de vie. Le Bloc Libéral ambitionne la création d'une banque de l'habitat. Une politique pertinente d'aménagement du territoire et d'urbanisation permettra de garantir à chaque guinéen un logement décent.





## 7. POLITIQUE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

L'objectif du BL est de désenclaver l'ensemble du pays. Les infrastructures de transport (routes, ports, aéroports, chemins de fer, pistes de production ou pistes rurales) sont insuffisantes et en mauvais état. Des efforts importants sont à consentir pour les réhabiliter et en construire de nouvelles autres. La garantie de ce minimum permettra de relancer la demande et l'offre des biens et services. Elle per-

mettra aussi aux entreprises et aux communautés de disposer de ressources supplémentaires et de financer leur développement.

#### 8. POLITIQUE DE PROTECTION DES PERSONNES VULNERABLES

Les droits des personnes vulnérables telles que les personnes âgées, les personnes handicapées, les femmes, les enfants sont souvent ignorés ou méprisés dans notre pays.

Le Bloc Libéral entend mettre fin à cette pratique. Il procédera à la mise en place de nouvelles politiques de protection sociale et le renforcement des droits des couches vulnérables. Le BL veillera aussi à la mise en place d'un filet de sécurité sociale pour garantir un minimum de dignité à chaque guinéen.

## AXE 3 : SOUTENIR LE DEVELOPPMENT D'UNE ECONOMIE GENERATRICE DE CROISSANCE

La Nouvelle Guinée qu'ambitionne le Bloc Libéral est réalisable! Sortir la Guinée du fatalisme de la pauvreté et du sous-développement est un impératif pour le BL. Sous une administration BL, la Guinée sera « Open for Business ».

Avec ses nombreux atouts, et une gouvernance proactive, la Guinée est capable d'assurer son émergence économique. En vue d'améliorer sa productivité et sa compétitivité, la Guinée doit s'orienter vers une économie de marché. Pour ce faire, le soutien aux PME est une mesure essen-



tielle pour promouvoir l'innovation, la recherche, la croissance, l'emploi et le renforcement de l'économie

Pour lancer l'économie de la Guinée, le Bloc Libéral entend accorder la priorité aux secteurs porteurs de croissance que sont : i) le secteur agropastoral, ii) le tourisme, iii) l'industrie – les petites et moyennes entreprises, iv) les mines, v) et les nouvelles technologies de l'information.

#### L'objectif du BL est de:

- créer un environnement adéquat des affaires;
- encourager les activités économiques génératrices d'emplois et de croissances à travers un développement multisectoriel;
- assurer un développement dynamique des Petites et Moyennes Entreprises par une politique systématique de crédits et d'encadrement technique;
- satisfaire les besoins des populations, par la génération d'emplois et de revenus, afin de promouvoir le développement à la base.



Ces mesures contribueront, dans le cadre de la stratégie globale de développement, à fixer davantage les jeunes afin d'éviter l'exode rurale et l'émigration.

Ceci est le Projet de Société que le Bloc Libéral propose pour la République de Guinée afin de la sortir du sous-développement et favoriser l'avènement d'une nation unie, juste et prospère.













